

Intitulé du poste :

Référent de parcours du Programme de Réussite Educative (PRE) de Marseille

Catégorisation : A

Mise à disposition ou détachement pour les agents de la fonction publique

CDD de 12 Mois renouvelable pour du personnel contractuel

Le Programme de Réussite Educative (PRE) de Marseille est porté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) PRE de Marseille, réunissant dans son Conseil d'Administration la Préfecture, la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS), la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN), l'Etablissement Public Local d'Enseignement (EPL) « Rostand » (13^e arrondissement), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) des Bouches-du-Rhône.

Le PRE vise les enfants âgés de 2 à 16 ans, **habitant les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville et scolarisés au sein du Réseau d'Education Prioritaire REP+ de l'Education nationale et présentant des signes de fragilité.**

Il se fonde sur un accompagnement individualisé des enfants, en mettant en place des **parcours de réussite éducative**, composés de plusieurs actions individualisées, et d'un accompagnement régulier, renforcé et de proximité réalisée par un référent de parcours.

Les attendus : L'accompagnement de 60 enfants en parcours sur une année pleine cela devra se décliner conformément aux protocoles d'intervention et méthodologies de mise en œuvre du PRE pour Marseille

Vos activités principales

1. **Accompagner l'enfant et sa famille dans la proximité, au sein des parcours de réussite éducative (hors temps scolaire)**

L'orientation d'un enfant vers le dispositif du PRE est à l'initiative des équipes enseignantes. L'entrée dans ce dispositif d'accompagnement est une démarche volontaire de la famille.

Les orientations de l'accompagnement individualisé dans le cadre du PRE sont définies par le référent en lien avec l'enfant et sa famille, en prenant en compte dans son analyse les éléments apportés par l'enseignant.

L'entrée dans le dispositif est déterminée par l'équipe pluridisciplinaire de soutien composé de professionnels des secteurs de la santé, du social et de la pédagogie. Le référent de parcours expose les situations proposées, argumente et prends en compte les remarques des membres de l'EPS afin qu'il y ait une définition pertinente des actions à mettre en place.

Le référent de parcours rend compte à l'enfant et sa famille des actions validées en EPS et les accompagnent pour les mettre en place. Le référent de parcours est garant du fait que l'enfant et sa famille sont acteurs de ce parcours PRE.

Le référent de parcours rend compte à l'enseignant de l'évolution du parcours de réussite éducative.

Le référent de parcours anticipe la fin de l'accompagnement en veillant à faire le lien entre les actions mises en œuvre pendant le parcours et l'offre du territoire. Cela afin de garantir la dynamique mise en place, hors financement spécifique du GIP PRE

2. **Etablir un état des lieux de l'offre socioéducative existante du territoire d'intervention et pouvoir/ à la demande de la direction, participer aux instances externes permettant de connaître l'offre éducative ou autres**

Connaître et réactualiser régulièrement, l'offre éducative, culturelle, sportive et les équipements de proximité de soins et sociaux afin de faciliter l'orientation et la qualité de l'accompagnement des enfants et de leur famille.

Mutualiser en mettant à disposition de l'ensemble de l'équipe du GIP PRE l'état des lieux réactualisé de son territoire ainsi que toutes les informations et connaissance de l'offre existante.
Être une personne ressource auprès des partenaires du territoire en mobilisant la connaissance de l'offre socioéducative existante pour faire du lien entre les différents partenaires et les familles,
Pouvoir analyser les besoins des territoires au vu de l'offre existante

Votre niveau de formation :

Minimum bac+3 en particulier dans l'accompagnement éducatif, la médiation familiale, le travail social (CESF, DEJEPS, etc...)

Expérience d'au moins 3 ans dans l'accompagnement socio-éducatif des enfants avec la mobilisation des familles etc...

Avoir eu une expérience dans un cadre institutionnel (collectivité, établissement, structure de moyenne ou grosse importance...)

Connaissances techniques

- Connaissance fine des dispositifs éducatifs, de l'offre d'animation socioculturelle, de l'offre de la politique de la ville, des dispositifs de soutien à la parentalité
- Connaissance des acteurs institutionnels et associatifs en premier lieu ceux de l'Education Nationale
- Connaître les textes de loi encadrant la prise en charge des mineurs (loi du 5 mars 2007, loi 2002).
- Compétences et maîtrise bureautiques (Excel, PowerPoint, Word).

Compétences rédactionnelles

Sa capacité à s'adapter sera primordiale dans la bonne réalisation de ses missions.

Savoir rendre compte tant à la direction du GIP qu'aux équipes enseignante est essentiel au bon fonctionnement du dispositif.

Être en capacité de positionner l'enfant et sa famille en tant qu'acteur de cet accompagnement

Compétence rédactionnelle, esprit de synthèse

Savoir faire

- Communication orale et écrite :
 - Le référent de parcours doit être en capacité de promouvoir le dispositif et susciter des orientations.
 - Le référent de parcours doit faire preuve d'une capacité d'écoute, de communication à différents niveaux auprès de différents interlocuteurs.
 - Capacité à prendre la parole en public auprès de partenaires institutionnels, associatifs
- Médiation :
 - Être en mesure de faciliter les liens entre l'enfant, la famille, l'école.
 - Faciliter l'ouverture de l'enfant et la famille vers les structures du territoire en fonction de leurs demandes et besoins
 - Savoir écouter
- Capacité à respecter des règles de confidentialité, de discrétion professionnelle, de neutralité
- Capacité à travailler en équipe et en réseau dans le strict respect des compétences et missions de chacun
- Capacité à l'animation d'acteurs locaux
- Capacité de synthèse et d'analyse dans une réponse personnalisée et individualisée
- Capacités rédactionnelles sur des écrits professionnels
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie

Savoir être

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'organisation

- Discretion professionnelle et confidentialité exigée
- Qualités relationnelles
- Qualité d'expression orale et écrite
- Disponibilité et réactivité

Rémunération

- Salaire fixe mensuel : 1865.71€ brut mensuel (soit 1500€ net mensuel)
- Avantages liés au poste : titre de transport (Abonnement RTM pris en charge en totalité),
- Une indemnité spécifique pour sujétions liées à l'exercice des missions de référent de parcours, d'un montant forfaitaire et mensuel de 124.38€ brut (soit 100 € montant net).
- Téléphone portable, ordinateur portables professionnels

Conditions d'exercice

- Travail sur 5 jours, 37.5 heures hebdomadaire
- RTT : 15 jours
- Les horaires de travail seront compris suivant l'amplitude horaire suivante : 08 h15 et 18 h 30.
- Pour des raisons d'organisation les congés annuels devront être pendant la période de fermeture du GIP dans les conditions précisées ci-dessous :
- Environ une semaine sur la période des congés de fin d'année, sur la période de fermeture du GIP
- Trois à quatre semaines sur la période de congés estivaux, sur la période de fermeture du GIP
- Le solde des congés et RTT acquis seront à prendre à la demande, sous réserve de validation par la direction au vu des obligations de service

Transmettre lettre de motivation (IMPERATIVE) + CV par courriel : candidatures@gippre.fr et / ou par courrier : Mme La Directrice du GIP PRE 31 bld d'Athènes 13001 Marseille